

LETTRE OUVERTE AUX MEMBRES DU CONSEIL DE SÉCURITÉ POUR UN SAUVETAGE IMMÉDIAT DU PROCESSUS DÉMOCRATIQUE ET SÉCURITAIRE EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO.

N/Réf. : CNY/015/CAB-Prés-H/2023

A leurs Excellences Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil (TOUS) à New-York
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.



Excellences,

a. C'est en ma qualité de citoyen ayant conduit le tout dernier processus électoral en République Démocratique du Congo et désormais Président de "**Action pour la Dignité du Congo et de son Peuple**" ADCP en sigle, parti politique, que je me fais l'obligance d'attirer votre particulière attention sur le risque d'éclatement ou de disparition de mon pays, d'extermination de son peuple et d'embrasement sécuritaire de la région des grands lacs africains, si les Nations Unies n'interviennent pas à temps.


b. La toute première alternance démocratique obtenue non sans controverses en République Démocratique du Congo et célébrée en janvier 2019, a été transmuée par le Président Félix TSHISEKEDI TSHILOMBO en une dictature autocentrée qui dirige le pays par défi foulant aux pieds les lois et la Constitution.

c. Le discours incendiaire, les agissements téméraires et déraisonnables, la démagogie aux promesses jamais tenues, le bradage des ressources associé à l'enrichissement illicite et sans cause ainsi que les détournements excessivement immodérés des deniers publics par le régime et la famille du Président FÉLIX TSHISEKEDI TSHILOMBO ont considérablement fragmenté la société et divisé les communautés congolaises du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest.

d. Lors de sa prise des fonctions présidentielles en janvier 2019, la République Démocratique du Congo jouissait de son intégrité territoriale, d'une stabilité sécuritaire relativement acceptable, d'une cohésion nationale améliorée et d'une démocratie constitutionnelle assise, bien que perfectible.

e. A ce jour, la RDC est victime d'une agression provoquée par le dilettantisme de Monsieur TSHISEKEDI en personne. Son avidité du pouvoir l'avait conduit à conclure des accords aussi bien suicidaires que saugrenus avec un groupe armé fantôme jadis totalement anéanti (2013), qu'il a organisé, financé et installé dans la capitale. Monsieur TSHISEKEDI a signé des accords dangereux avec le Mouvement du 23 Mars (M23) et son soutien le Rwanda pour des visées inexplicables. C'est cet arrangement obscur, inconstitutionnel et non tenu, comme dans ses habitudes,





qui a créé une nouvelle avalanche de guerre dans mon pays jetant dans la nature près de deux millions (2.000.000) d'individus et amputant la République des territoires de Masisi, de Rutshuru et une partie de Nyiragongo.

f. Sous la gouvernance du Président TSHISEKEDI, l'insécurité s'est cristallisée dans le Nord-Kivu, l'Ituri, le Sud-Kivu, la Tshopo, le Nord-Katanga, le Lualaba, le Mai-Ndombe et même dans la capitale Kinshasa. En parfaite imitation de leurs actes et sans se démarquer des groupes armés locaux et étrangers, le régime commet et commandite lui-même des actes d'insécurité contre la population civile. Des milices politiques armées, parmi lesquelles celles estampillées "Brigade Spéciale de l'UDPS", chargées de terroriser les citoyens à travers le pays et ailleurs, des kidnappings des citoyens à des fins de trafic d'organes humains à Kinshasa; des arrestations arbitraires et violations systématiques des droits humains sont le lot offert par ce régime.

g. Depuis l'avènement du régime du Président FÉLIX TSHISEKEDI TSHILOMBO à la tête de la République Démocratique du Congo, il a axé sa gouvernance sur trois aspects qui violent délibérément les articles 16, 17, 18, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28 et 90 de la Constitution. Il s'agit précisément de la (i) chasse aux opposants politiques et de tout individu qui ne confesse pas son idéologie; du (ii) tribalisme politique, institutionnel et électoral et du (iii) pillage des ressources nationales par un petit groupe d'individus.

I. COUP D'ÉTAT INSTITUTIONNEL ET VIOLATION DES LIBERTÉS DES CITOYENS

En République Démocratique du Congo, la Constitution et les lois du pays ne s'appliquent qu'au petit peuple et aux opposants politiques.

1. Désignation, dès 2019 et ce, en violation des dispositions pertinentes aussi bien de la Constitution que de la loi organique n°13/026 du 15 octobre 2013 portant organisation et fonctionnement de la Cour Constitutionnelle, de trois (3) membres de la Cour Constitutionnelle ;
2. Changement impromptu et anticonstitutionnel de la majorité parlementaire en cours de mandat par des méthodes policières, de menace et de corruption, en violation de l'article 78 de la Constitution et surtout des règlements intérieurs des deux chambres du Parlement ;
3. Instrumentalisation catastrophique des institutions, de la justice et des services spécialisés de l'Etat à tous les niveaux en violation de l'article 149 de la Constitution ;
4. Tribalisation à outrance des institutions de la République et autres services de l'Etat : le Président ne nomme aux fonctions de souveraineté que les gens de sa tribu et lorsqu'il lui est impossible d'aligner une composition typiquement tribale, il opte pour un adjoint tribal - cas de l'Assemblée nationale, du Sénat et du gouvernement.





II. DÉRIVE DICTATORIALE AIGÛE

4. La personne du Chef de l'Etat est érigée en une divinité humaine par sa propre tribu et ses partisans endiablés. Des milices entretenues sillonnent le pays jusque dans les profondeurs du territoire avec mission principale d'imposer à tout prix l'image du Président. Un simple tour du Congo-Kinshasa vous permettra de constater qu'aucun bâtiment n'est épargné par la réclame présidentielle. Portraits et effigies du Président de la République se disputent les rues, avenues et édifices publics en guise d'accompagnement d'une dictature de main de fer ;

5. Le système politique est séquestré par le parti / regroupement politique présidentiel aux allures totalitaires. Une presidentialisation non constitutionnelle, improvisée et autoritaire de l'Etat s'observe jusqu'aux entités administratives décentralisées. Chaque action gouvernementale, institutionnelle ou des services publics est obligatoirement dédiée à la gloire et à l'honneur du Chef de l'Etat. Au Congo-Kinshasa, même l'éboueur a obligation d'infatuation envers le Président.

6. En juin dernier, le Président TSHISEKEDI a personnellement menacé le peuple et la démocratie à travers un discours tyrannique à Mbuji-Mayi. Face au clergé catholique, le Chef de l'Etat s'est déchainé promettant de réprimer, brimer, et persécuter sa propre population. En cinq années de gouvernance, le régime accuse une surpopulation carcérale dans tout le pays. Les attaques contre l'église catholique et les opposants, particulièrement ceux d'entre eux qui sont candidats déclarés à l'élection présidentielle, sont monnaie courante.

7. L'opposant et Député national Chérubin OKENDE a été sauvagement assassiné alors qu'il se trouvait dans les installations de la Cour Constitutionnelle. Un crime d'Etat dont l'enquête piétine dans le but d'étouffer la vérité. À l'heure actuelle, Jean Marc KABUND A KABUND, député national, Salomon IDI KALONDA DELLA, Conseiller Spécial du candidat Moïse KATUMBI CHAPWE, tout comme Mike MUKEBAY, l'un de ses députés provinciaux ou encore BARNABÉ MILINGANYO, et le Dr. OLY ILUNGA croupissent dans les geôles du régime.

8. Les atteintes répétées aux droits humains et à la liberté de la presse par des menaces, interpellations et arrestations inquiètent et menacent la démocratie. Le cas du journaliste STANIS BUJAKERA TSHAMALA, correspondant de Jeune Afrique et de Papy OKITO TEMA, éditeur du journal "Echos d'opinion" à Goma, arrêtés tous pour des motifs indéfendables, place les professionnels des médias congolais et étrangers dans une autocensure préjudiciable à la déontologie du métier. Les journalistes sont espionnés, menacés et tabassés pour avoir joué leur rôle. Ces arrestations et brimades répondent en fait à une stratégie du régime Tshisekedi à jeter la terreur et la peur à la presse en perspective de la fraude électorale à venir.

9. Plusieurs acteurs politiques et des médias ont été contraints à l'exil pour échapper au système de pensée unique qui s'y étatisent.





III. LE MASSACRE DE GOMA, LES FDLR ET LA POUDRIÈRE DES ARMÉES ÉTRANGÈRES À L'EST DU PAYS.

10. Le carnage d'une centaine des Congolais dans une église au quartier Nyabushongo de Goma procède d'une politique d'extermination de la population de l'Est du pays en prévision des échéances électorales. Le phénomène des patriotes résistants Maï-Maï surnommés WAZALENDO, est un business du régime Tshisekedi. Sous le prétexte fallacieux de défense de l'intégrité du territoire, Kinshasa procède par la distribution des armes, munitions et autres matériels de guerre aux groupes armés et autres forces négatives dont les FDLR ainsi qu'à la jeunesse désœuvrée en Ituri, au Nord-Kivu et au Sud-Kivu. Utilisés en appui aux combats, ils servent également à narguer la MONUSCO.


11. En juillet 2022, un haut dignitaire du régime, l'Honorable Modeste BAHATI LUKWEBO, Président du Sénat, avait lancé un mot d'ordre aux populations leur demandant de s'attaquer à la Mission des Nations-Unies. Des incidents graves en résultèrent causant mort d'hommes et des destructions méchantes dans les installations onusiennes à travers le pays. Armés et financés par le pouvoir, les WAZALENDO ont été dotés d'une chaîne de radio de propagande extrémiste.

12. Le soi-disant désamour de la population envers la MONUSCO est le fruit de manipulation des jeunes par le pouvoir de Kinshasa. Les actes débordants de cette milice qui se déployait allègrement dans la ville jusqu'il y a peu, ont finalement été dénoncés par des organisations politiques et de la société civile. Face à la flambée de tension suscitée et devant les évidences et la désapprobation de la MONUSCO, le régime, se sentant démasqué dans sa dissimulation, a jugé de retourner son canon contre ses partenaires (WAZALENDO) en amorçant leur extermination dans l'espoir d'effacer les traces. Il est clair que les simulacres d'enquête et de procès en échafaudage dans la précipitation à Goma sur ce carnage ne sont que des dissolvants. Les statistiques avancées par le régime sur les morts sont méjugées.

13. Les Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC) clochardisées à dessein mènent une guerre labyrinthique qui implique d'innombrables armées du monde, en ce compris les FDLR. Ces derniers, très actifs contre le M23, sont dorénavant recrutés autant au sein des FARDC qu'au sein de la Garde Républicaine (GR) du président TSHISEKEDI avec tant d'autres mercenaires européens.

14. Ainsi la guerre à l'Est du Congo passe pour une besogne affreusement suicidaire. La République Démocratique du Congo se retrouve ainsi draconiennement piégée puisque cernée par les forces négatives dont le CODECO, ZAIRE, ADF-NALU et autres d'une part, et surtout le M23 soutenus par le Rwanda qui d'un côté, tuent, terrorisent et occupent désormais des terres, et de l'autre à travers des éléments FDLR actifs au sein des FARDC qui tuent eux aussi sans remord, même dans les milieux urbains.





15. Bien plus, l'article 10 de l'ordonnance n° 13-063 du 17 juin 2013 portant organisation et fonctionnement de la garde républicaine dispose : « **Sur le plan des opérations, le commandant de la garde républicaine relève du président de la République** ». Cela dénote que l'ordre de mise à exécution du massacre de Goma le 30 août dernier est parti du Président FÉLIX TSHISEKEDI en personne en sa qualité d'autorité directe du commandant de ladite unité spéciale, auteure du massacre.

16. C'est la principale raison de la décision précipitée du gouvernement congolais de faire évacuer la MONUSCO, devenue témoin gênant et encombrant des indélégatesses sécuritaires chroniques des différents événements incongrus sur le terrain. Le régime du Président FÉLIX TSHISEKEDI est épouvanté par une MONUSCO qui maîtrise la donne FDLR, dispose des informations irréfutables sur le massacre de Goma et sera observatrice naturelle et avertie des fraudes électorales massives en préparation.


IV. UN PROCESSUS ÉLECTORAL VICIÉ, TRIBALISÉ ET CORROMPU

17. Le régime Tshisekedi n'exerce son pouvoir qu'en fonction d'un second mandat qu'il rêve d'arracher à tout prix. Il accumule des saccades dans une campagne électorale anticipée depuis près de deux ans. Mal entamé, le processus électoral agonise d'imperfections criantes. Il a, en effet, été bâti sur base d'une réforme désorientée; d'une loi électorale décousue votée en l'absence de l'opposition ; d'une CENI monocolore installée dans l'opacité et sans la représentation de l'opposition, et d'une cartographie électorale déséquilibrée conçue dans une stratégie visant à diminuer absolument l'électorat des provinces de l'Est. Le prétexte de la non-inscription sur les listes électorales des électeurs de Masisi, Nyiragongo, Rutshuru et une bonne partie de Djugu répond de cette stratégie. Les animateurs de la CENI, surtout les faux représentants de l'opposition sont permanemment contestés et n'inspirent pas confiance aux acteurs en présence. La qualité de la carte d'électeur est d'autant plus inquiétante que les données sont illisibles 3 mois après sa délivrance aux électeurs.

18. L'ossature architecturale du système électoral congolais est dominée par la tribu du Président de la République. Qu'il s'agisse de l'institution de gestion électorale (CENI); du dispositif de financement des élections (Ministère de Finances et la Banque centrale) ; des juridictions en charge du contentieux et de la proclamation des résultats définitifs (Cour Constitutionnelle), tout le mécanisme a été verrouillé au bénéfice du président sortant. En effet, les animateurs de toutes ces structures sont ressortissants de la tribu du Président, ce en violation de l'article 51 de la Constitution qui dispose : « **L'Etat a le devoir d'assurer et de promouvoir la coexistence pacifique et harmonieuse de tous les groupes ethniques du pays** » ainsi que ses articles 90, 185, 189 et 198. **Faut-il rappeler à cet effet que la République Démocratique du Congo compte autour de 450 ethnies répertoriées ?**

19. Des ingrédients de fraude électorale s'accumulent depuis la mise en place de la CENI. Les données statistiques de l'opération d'identification et d'enrôlement des électeurs attestent que le fichier électoral est trompeur et corrompu. Toutes les demandes d'un audit indépendant dudit fichier ont été rejetées par la CENI.





Le scandale est d'autant plus grave que la CENI ne peut se permettre une telle transparence.

20. Tout compte fait, il est connu de tous que l'identification et l'enrôlement des électeurs n'ont jamais eu lieu à Masisi, Rutshuru et une partie de Djugu et Nyiragongo. Les statistiques attribuées à ces entités sont d'une pire fabrique bonimenteuse de la CENI. Pas besoin d'expertise particulière, ni d'audit pour comprendre que le fichier électoral est estropié, allégorique et déjeté. Ce fichier disgracie même la loi portant répartition des sièges du fait qu'elle (la loi) est basée sur le faux. Aussi, dans sa stratégie de parodie d'élections, la CENI a-t-elle décidé de sacrifier plus de deux millions d'électeurs des territoires de Rutshuru, Masisi et Djugu. Ce qui est un acte anticonstitutionnel et antipatriotique susceptible d'engendrer des troubles incalculables d'ici le mois de décembre.

Les résultats de l'élection présidentielle qui sortiront d'un tel cocktail ne seront jamais acceptés par les congolais et les acteurs en décembre prochain.

V. DE LA MISSION DES NATIONS-UNIES POUR LA STABILISATION DU CONGO (MONUSCO)

21. Les statistiques des troupes concentrées dans la partie Est de la République Démocratique du Congo signalent la présence de près de 40.000 militaires nationaux et étrangers dans le Nord & Sud-Kivu et l'Ituri notamment. Il s'agit principalement des Forces Armées de la RDC (FARDC), des Casques bleus de la Mission des Nations Unies pour la Stabilisation du Congo (MONUSCO) et des soldats des différents contingents que compose la "**East Africa Community Force**" (EAC-Force). S'ajoutent à cet agglomérat indigestible, des foulditudes d'autres hommes armés tels que des rebelles dits du M23 qui simulent l'agression rwandaise, des résistants Mai-Mai à plusieurs casquettes et communément appelés "Wazalendo", des restes et progénitures des génocidaires rwandais (FDLR) et des terroristes ougandais (ADF/NALU), sans compter des fatras de mercenaires de toutes origines et aux identités amphibologiques.

22. De toute évidence, au regard de ce cocktail et en dehors des Forces armées de la République Démocratique du Congo (FARDC), la Mission onusienne reste la seule force qui présente le plus de garantie de neutralité internationale indiquée à la dimension actuelle de la crise, sans aucune ambition territoriale ni d'exploitation illégale des ressources naturelles du pays et autre agenda particulier. Elle devrait plutôt être renforcée en mandat, en effectifs et en ressources financières. Une nouvelle configuration adaptée à l'accompagnement vers la stabilité à travers la pacification du territoire et l'organisation régulière, consensuelle et crédible des élections générales.

23. L'inconfortabilité politique, sécuritaire et électorale du régime étant la principale raison de son animosité vis-à-vis de la MONUSCO, il est inopportun de presser un désengagement irresponsable et brusqué de la mission onusienne.





De tout ce qui précède, nous attirons la particulière attention du Conseil de sécurité sur les faits:

A. Qu'à l'allure où la RDC est dirigée, elle représente une menace pour la planète. Organiser des élections corrompues renforcerait une dictature qui générera inévitablement une guerre civile catastrophique. N'attendez donc pas d'intervenir lorsqu'il sera trop tard après que les congolais se soient probablement entretués à cause d'un régime irresponsable et irrespectueux de la loi. Il est souhaitable que le Conseil envisage des mesures de sanctions à l'endroit des responsables des derniers massacres de Goma et de quiconque a œuvré dans la désarticulation et le désossement du processus électoral.

B. Que le peuple congolais souhaite que l'ONU s'attelle à favoriser des meilleures conditions d'organisation des élections générales par la remise en question du dispositif électoral controuvé et des animateurs de la CENI aujourd'hui téléguidés par le pouvoir pour un retour en confiance dans le processus. Ceci permettra de rassurer la société à travers ses acteurs politiques qui comptent énormément sur votre Conseil, pour la libération des prisonniers politiques et d'opinion entassés dans les maisons pénitentiaires du pays.

C. Que les Congolais n'accepteront pas un simulacre d'élections qui viendrait perpétuer leurs souffrances. Tout forçant engendrera des violences, des tueries certaines voire même la balkanisation de la République Démocratique du Congo. Est-ce le vœu du Conseil de Sécurité des Nations-Unies?

Très haute considération.

18 Septembre 2023



Corneille NANGAA YOBELUO